

# Journals

No. 16

Monday, February 23, 2004

11:00 a.m.

# Journaux

N<sup>o</sup> 16

Le lundi 23 février 2004

11 heures

## PRAYERS

### PRIVATE MEMBERS' BUSINESS

At 11:00 a.m., pursuant to Standing Order 30(6), the House proceeded to the consideration of Private Members' Business.

The Order was read for the second reading and reference to the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness of Bill C-471, An Act to amend the Criminal Code and the Corrections and Conditional Release Act (sexual assault on child — dangerous offenders).

Mr. Sorenson (Crowfoot), seconded by Mr. Casson (Lethbridge), moved, — That the Bill be now read a second time and referred to the Standing Committee on Justice and Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness.

Debate arose thereon.

Pursuant to Standing Order 93, the Order was dropped to the bottom of the order of precedence on the Order Paper.

### GOVERNMENT ORDERS

The Order was read for the consideration at report stage and second reading of Bill C-10, An Act to amend the Contraventions Act and the Controlled Drugs and Substances Act, as reported by a committee.

Pursuant to Standing Order 76(5), the Speaker selected and grouped for debate the following motions:

Group No. 1 — Motions Nos. 1 and 4.

#### *Group No. 1*

Mr. Pratt (Minister of National Defence) for Mr. Cotler (Minister of Justice), seconded by Ms. Bennett (Minister of State (Public Health)), moved Motion No. 1, — That Bill C-10, in Clause 3.1, be amended by replacing lines 12 to 23 on page 2 with the following:

“trivial system maintained by the Royal Canadian Mounted Police, or any other law enforcement information system maintained by an organization that has a law enforcement role,

## PRIÈRE

### AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

À 11 heures, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre aborde l'étude des Affaires émanant des députés.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile du projet de loi C-471, Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (agression sexuelle à l'endroit d'un enfant — délinquants dangereux).

M. Sorenson (Crowfoot), appuyé par M. Casson (Lethbridge), propose, — Que le projet de loi soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la justice et des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile.

Il s'élève un débat.

Conformément à l'article 93 du Règlement, l'ordre est reporté au bas de l'ordre de priorité au Feuilleton.

### ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étude à l'étape du rapport du projet et deuxième lecture de loi C-10, Loi modifiant la Loi sur les contraventions et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, dont un comité a fait rapport.

Conformément à l'article 76(5) du Règlement, le Président choisit et groupe pour débat les motions suivantes :

Groupe n<sup>o</sup> 1 — motions n<sup>os</sup> 1 et 4.

#### *Groupe n<sup>o</sup> 1*

M. Pratt (ministre de la Défense nationale), au nom de M. Cotler (ministre de la Justice), appuyé par M<sup>me</sup> Bennett (ministre d'État (Santé publique)), propose la motion n<sup>o</sup> 1, — Que le projet de loi C-10, à l'article 3.1, soit modifié par substitution, aux lignes 9 à 24, page 2, de ce qui suit :

« 64.1 Sauf si la communication est ordonnée par un tribunal, commet une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire quiconque, ayant accès au

and who knowingly discloses to a foreign government, an international organization or a person who acts in the name or on behalf of such a government or organization information contained in that system respecting an offence referred to in subsection 4(5), (5.1), (5.2) or (5.4) or paragraph 7(3)(a) of the Controlled Drugs and Substances Act, is guilty of an

Mr. Pratt (Minister of National Defence) for Mr. Cotler (Minister of Justice), seconded by Ms. Bennett (Minister of State (Public Health)), moved Motion No. 4, — That Bill C-10, in Clause 9.1, be amended by replacing lines 1 to 8 on page 7 with the following:

“9.1 (1) Within three years after this section comes into force, the Minister shall appoint one or more persons to carry out a comprehensive review of the provisions and operation of this Act.

(2) The review shall be completed and a report of the review submitted to the Minister within one year after the appointment referred to in subsection (1).

(3) The Minister shall have a copy of the report laid before each House of Parliament on any of the first 30 days on which that House is sitting after the Minister receives the report. ”

Debate arose on the motions in Group No. 1.

#### INTERRUPTION

At 12:09 p.m., the sitting was suspended.

At 12:14 p.m., the sitting resumed.

#### GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage and second reading of Bill C-10, An Act to amend the Contraventions Act and the Controlled Drugs and Substances Act, as reported by a committee;

And of the motions in Group No. 1 (Motions Nos. 1 and 4).

The debate continued on the motions in Group No. 1.

#### STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

#### ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

fichier automatisé des relevés de condamnations criminelles géré par la Gendarmerie royale du Canada ou à tout autre système de renseignements relatif au respect des lois et géré par une organisation ayant des fonctions d'application de la loi, communique sciemment à un gouvernement étranger, à une organisation internationale ou à une personne agissant au nom ou pour le compte de l'un ou l'autre des renseignements enregistrés dans le fichier relativement à toute infraction visée aux paragraphes 4(5), (5.1), (5.2) ou (5.4) ou à l'alinéa 7(3)a) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances. »

M. Pratt (ministre de la Défense nationale), au nom de M. Cotler (ministre de la Justice), appuyé par M<sup>me</sup> Bennett (ministre d'État (Santé publique)), propose la motion n° 4, — Que le projet de loi C-10, à l'article 9.1, soit modifié par substitution, aux lignes 1 à 9, page 7, de ce qui suit :

« 9.1 (1) Dans les trois ans suivant l'entrée en vigueur du présent article, le ministre nomme une ou plusieurs personnes chargées de procéder à un examen complet des dispositions et de l'application de la présente loi.

(2) L'examen doit être terminé et avoir fait l'objet d'un rapport présenté au ministre dans l'année suivant la date de la nomination prévue au paragraphe (1).

(3) Le ministre fait déposer une copie du rapport devant chaque chambre du Parlement dans les trente premiers jours de séance de celle-ci suivant sa réception. »

Il s'élève un débat sur les motions du groupe n° 1.

#### INTERRUPTION

À 12 h 9, la séance est suspendue.

À 12 h 14, la séance reprend.

#### ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport et deuxième lecture du projet de loi C-10, Loi modifiant la Loi sur les contraventions et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, dont un comité a fait rapport;

Et des motions du groupe n° 1 (motions n<sup>os</sup> 1 et 4).

Le débat se poursuit sur les motions du groupe n° 1.

#### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

#### QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

## DAILY ROUTINE OF BUSINESS

## TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Owen (Minister of Public Works and Government Services) laid upon the Table, — Document concerning the departments that purchased the syndicated research study through Public Works and Government Services Canada. — Sessional Paper No. 8530-373-07.

## INTRODUCTION OF GOVERNMENT BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Saada (Leader of the Government in the House of Commons and Minister responsible for Democratic Reform), seconded by Mr. Pratt (Minister of National Defence), Bill C-20, An Act to change the names of certain electoral districts, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

## STATEMENTS BY MINISTERS

Pursuant to Standing Order 33(1), Mr. Pratt (Minister of National Defence) made a statement.

## PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

Mr. Adams (Peterborough), from the Standing Committee on Procedure and House Affairs, presented the Fifth Report of the Committee, which was as follows:

The Committee recommends, pursuant to Standing Orders 104 and 114, that the name of the following Member be added to the list of associate members of the Standing Committee on Agriculture and Agri-Food:

Pauline Picard

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Meeting No. 1*) is tabled.

## MOTIONS

By unanimous consent, it was resolved, — That the Fifth Report of the Standing Committee on Procedure and House Affairs, presented earlier today, be concurred in.

## PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Mr. Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin), eight concerning marriage (Nos. 373-0263 to 373-0270);

— by Mr. Adams (Peterborough), one concerning health care services (No. 373-0271) and one concerning marriage (No. 373-0272).

## AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

## DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux) dépose sur le Bureau, — Document indiquant le nom des ministères qui ont acheté l'étude de recherche multiclient par l'entremise de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. — Document parlementaire n° 8530-373-07.

## DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique), appuyé par M. Pratt (ministre de la Défense nationale), le projet de loi C-20, Loi visant à modifier le nom de certaines circonscriptions électorales, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

## DÉCLARATIONS DE MINISTRES

Conformément à l'article 33(1) du Règlement, M. Pratt (ministre de la Défense nationale) fait une déclaration.

## PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

M. Adams (Peterborough), du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présente le cinquième rapport de ce Comité, dont voici le texte :

Le Comité recommande, conformément au mandat que lui confèrent les articles 104 et 114 du Règlement, que le nom suivant soit ajouté à la liste des membres associés du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire :

Pauline Picard

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents (*réunion n° 1*) est déposé.

## MOTIONS

Du consentement unanime, il est résolu, — Que le cinquième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté plus tôt aujourd'hui, soit agréé.

## PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées :

— par M. Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin), huit au sujet du mariage (n°s 373-0263 à 373-0270);

— par M. Adams (Peterborough), une au sujet des services de la santé (n° 373-0271) et une au sujet du mariage (n° 373-0272).

## GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage and second reading of Bill C-10, An Act to amend the Contraventions Act and the Controlled Drugs and Substances Act, as reported by a committee;

And of the motions in Group No. 1 (Motions Nos. 1 and 4).

The debate continued on the motions in Group No. 1.

## MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That Bill C-20, An Act to change the names of certain electoral districts, be deemed adopted at all stages.

Accordingly, Bill C-20, An Act to change the names of certain electoral districts, was deemed read the second time and referred to a Committee of the Whole, deemed considered in Committee of the Whole, deemed reported without amendment, deemed concurred in at report stage and deemed read the third time and passed.

## GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration at report stage and second reading of Bill C-10, An Act to amend the Contraventions Act and the Controlled Drugs and Substances Act, as reported by a committee;

And of the motions in Group No. 1 (Motions Nos. 1 and 4).

The debate continued on the motions in Group No. 1.

The question was put on Motion No. 1 and, pursuant to Standing Order 76(8), the recorded division was deferred.

The question was put on Motion No. 4 and it was agreed to.

Pursuant to Standing Order 76(8), the House proceeded to the taking of the deferred recorded division.

Pursuant to Standing Order 45, the recorded division was further deferred until Tuesday, February 24, 2004, at the expiry of the time provided for Government Orders.

The House resumed consideration of the motion of Ms. McLellan (Deputy Prime Minister and Minister of Public Safety and Emergency Preparedness), seconded by Mr. Saada (Leader of the Government in the House of Commons), — That Bill C-19, An Act to amend the Corrections and Conditional Release Act and the Criminal Code, be referred forthwith to the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness.

The debate continued.

The question was put on the motion and it was agreed to.

Accordingly, Bill C-19, An Act to amend the Corrections and Conditional Release Act and the Criminal Code, was referred to the Standing Committee on Justice, Human Rights, Public Safety and Emergency Preparedness.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport et deuxième lecture du projet de loi C-10, Loi modifiant la Loi sur les contraventions et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, dont un comité a fait rapport;

Et des motions du groupe n° 1 (motions n<sup>os</sup> 1 et 4).

Le débat se poursuit sur les motions du groupe n° 1.

## MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que le projet de loi C-20, Loi visant à modifier le nom de certaines circonscriptions électorales, soit réputé adopté à toutes les étapes.

En conséquence, le projet de loi C-20, Loi visant à modifier le nom de certaines circonscriptions électorales, est réputé lu une deuxième fois et renvoyé à un comité plénier, réputé étudié en comité plénier, réputé avoir fait l'objet d'un rapport sans amendement, réputé adopté à l'étape du rapport et réputé lu une troisième fois et adopté.

## ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport et deuxième lecture du projet de loi C-10, Loi modifiant la Loi sur les contraventions et la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, dont un comité a fait rapport;

Et des motions du groupe n° 1 (motions n<sup>os</sup> 1 et 4).

Le débat se poursuit sur les motions du groupe n° 1.

La motion n° 1 est mise aux voix et, conformément à l'article 76 (8) du Règlement, le vote par appel nominal est différé.

La motion n° 4, mise aux voix, est agréée.

Conformément à l'article 76(8) du Règlement, la Chambre aborde le vote par appel nominal différé.

Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est de nouveau différé jusqu'au mardi 24 février 2004, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

La Chambre reprend l'étude de la motion de M<sup>me</sup> McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile), appuyée par M. Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes), — Que le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et le Code criminel, soit renvoyé immédiatement au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile.

Le débat se poursuit.

La motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et le Code criminel, est renvoyé au Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile.

The House resumed consideration at report stage of Bill C-12, An Act to amend the Criminal Code (protection of children and other vulnerable persons) and the Canada Evidence Act, as reported by a committee;

And of the motions in Group No. 1 (Motions Nos. 1 to 3).

#### *Group No. 1*

Motion No. 1 of Mr. Cotler (Minister of Justice), seconded by Mr. Volpe (Minister of Human Resources and Skills Development), — That Bill C-12, in Clause 6, be amended:

(a) by replacing, in the French version, line 45 on page 5 with the following:

“vend, annonce, rend accessible ou a”

(b) by replacing, in the French version, line 1 on page 6 with the following:

“de vendre, d'annoncer ou de rendre”

Motion No. 2 of Ms. Davies (Vancouver East), seconded by Mr. Masse (Windsor West), — That Bill C-12 be amended by deleting Clause 7.

Motion No. 3 of Mr. Cotler (Minister of Justice), seconded by Mr. Volpe (Minister of Human Resources and Skills Development), — That Bill C-12, in Clause 27, be amended by replacing lines 5 to 20 on page 24 with the following:

“27. If Bill C-7, introduced in the 3rd Session of the 37th Parliament and entitled the Public Safety Act, 2002 (the “other Act”), receives royal assent and section 10 of this Act comes into force before the coming into force of any provision of the definition “offence” in section 183 of the Criminal Code, as enacted by section 108 of the other Act, then, on the later of that assent and the coming into force of that section 10, paragraph (a) of the definition “offence” in section 183 of the Criminal Code, as enacted by that section 108, is amended by adding the following after subparagraph (xxvii):

(xxvii.1) section 162 (voyeurism),”

The debate continued on the motions in Group No. 1.

The question was put on Motion No. 1 and it was agreed to.

The question was put on Motion No. 2 and, pursuant to Order made Wednesday, February 18, 2004, the recorded division was deferred until Tuesday, February 24, 2004, at the expiry of the time provided for Government Orders.

The question was put on Motion No. 3 and it was agreed to.

#### ADJOURNMENT PROCEEDINGS

At 5:44 p.m., by unanimous consent, the question “That this House do now adjourn” was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

Accordingly, at 5:55 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 10:00 a.m., pursuant to Standing Order 24(1).

La Chambre reprend l'étude à l'étape du rapport du projet de loi C-12, Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables) et la Loi sur la preuve au Canada, dont un comité;

Et des motions du groupe n° 1 (motions n<sup>os</sup> 1 à 3).

#### *Groupe n° 1*

Motion n° 1 de M. Cotler (ministre de la Justice), appuyé par M. Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences), — Que le projet de loi C-12, à l'article 6, soit modifié :

a) par substitution, dans la version française, à la ligne 45, page 5, de ce qui suit :

« vend, annonce, rend accessible ou a »

b) par substitution, dans la version française, à la ligne 1, page 6, de ce qui suit :

« de vendre, d'annoncer ou de rendre »

Motion n° 2 de M<sup>me</sup> Davies (Vancouver-Est), appuyée par M. Masse (Windsor-Ouest), — Que le projet de loi C-12 soit modifié par suppression de l'article 7.

Motion n° 3 de M. Cotler (ministre de la Justice), appuyé par M. Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences), — Que le projet de loi C-12, à l'article 27, soit modifié par substitution, aux lignes 4 à 20, page 24, de ce qui suit :

« 27. En cas de sanction du projet de loi C-7, déposé au cours de la 3<sup>e</sup> session de la 37<sup>e</sup> législature et intitulé Loi de 2002 sur la sécurité publique (appelé « autre loi » au présent article), et d'entrée en vigueur de l'article 10 de la présente loi avant celle de toute disposition de la définition de « infraction » à l'article 183 du Code criminel, édicté par l'article 108 de l'autre loi, à la sanction du projet de loi C-7 ou à l'entrée en vigueur de l'article 10, la dernière en date étant à retenir, l'alinéa a) de la définition de « infraction » à l'article 183 du Code criminel, édicté par l'article 108 de l'autre loi, est modifié par adjonction, après le sous-alinéa (xxvii), de ce qui suit :

(xxvii.1) l'article 162 (voyeurisme), »

Le débat se poursuit sur les motions du groupe n° 1.

La motion n° 1, mise aux voix, est agréée.

La motion n° 2 est mise aux voix et, conformément à l'ordre adopté le mercredi 18 février 2004, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mardi 24 février 2004, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

La motion n° 3, mise aux voix, est agréée.

#### DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

À 17 h 44, du consentement unanime, la motion « Que la Chambre s'ajourne maintenant » est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

En conséquence, à 17 h 55, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.